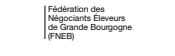


ASSOCIATION POUR L'INSCRIPTION DES
Climats
du vignoble de Bourgogne
AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



Les Rivaux Saint-Seine Les Ruisseaux Vignes Moingues Les Vermots Aux Vergelesses La Ruchotte Les Damaudes Le Creux de Sc
Les Reversées Dessus les Vermots Les Basses Vergelesses Ruchottes du Bas Les Grandes Ruchottes Cherbaudes Cl
Les Foulottes Tue-Bœuf Ferme de Battaut Les Forêts Les Teurons Le Bas du Clos
Les Mochamps La Robignotte Les Crais de Chêne En Suchot Les Forêts Les Teurons Le Bas du Clos
Les Mogottes Les Champs Ronds Les Champs Perriers Les Forêts Les Teurons Le Bas du Clos
Craite-Paille Champs des Ares Les Tuvilains Clos de Vougeot Aux Torey Les Bertins
Clos des Ormes Les Journaux Très Girard Sylvie Place Saint-Pierre La Marie Aux Croix Maison Brulée
Clos Arlot En Pallud Porte Feuilles Les Clouseaux Derrière Saint-Jean Saint-Jean Combe au Moine La Mort La
Les Pas de Chat Les Clous Au Clou Puits de la Baraque Les Puits Les Toussaints Boulmeau Les
Au Renard Le Clou d'Orge Le Clou Sous le Puits Puits Merdreux Le Moulin Moine Roi la Boulotte
Queue de Hareng La Vache Aux Clous Le Clou des Chênes Clos du Chapitre Richebourgs En Chiveau Les Riottes La Barre-Dess
Les Renardes Rue au Porc Les Clous-Dessous Les Porte Feuilles Les Noirets Peux Bois Les Vireuils-Dessous Les Beuttes Les Riottes La G
Le Poisoit La Truffière Les Grands Poisoits Pot Bois Le Pré de la Folie Le Larrey de Nampoillon En Vireville Clos de la Maréchale La Riotte La G
Crétevent Les Petits Poisoits Poissenot Aux Prés Le Pré à la Rate La Richemone Au Clouseau Le Clos du Roi La Riotte La G
Ez Crets En Charron Les Poisoits Pré Vaux Le Pré de la Manche La Réchoux La Créole La Croix Neuve Les Barres
Clos des Chagnots Baraques La Micaude Clos des Santenots Les Rebichets En Créot Le Créot Les Chatelots Ez Connardises
Les Chagnots Chassagne du Clos Saint-Jean Le Chainey Les Saunots Les Tavannes Les Chatelots Ez Connardises
En Chenaille Le Village de Monthélie Les Mitans Le Porusot Les Porusot-Dessous Les Pellans Les Romagniens En Polianges
Les Sentiers Les Buis Les Buisson Certaut Les Ausy Les Vireux Les Pelles-Dessous Les Romagniens En Polianges
AUX Serpentières Bieveaux Carelles Dessous Les Hauts Pruliers Les Pluchots Les Fleurrières En Vesveau Les Millandes
La Sorgentière Les Serpens Les Guérippes La Plice Chassagne Les Plures Les Fleurrières En Vesveau Les Millandes
La Taupine Les Vireuils-Dessous Les Prévoles Ez Polleuses Champeaux Le Tortot Echézeaux du Dessus Le Clos des Lang
Bois de Battaut Les Gibassier Les Aures Voillnot-Dessous Aux Croix Rouges Les Vignots Les Narbantons Cr
Sous la Roche Les Petits Noizons Bâtard-Montrachet Les Raury Aux Réas Auxey-Duresses Les Vriss
Chambertin En Virodot Champs Pennebaut Ile des Hautes Vergelesses Aux Vignerondes Petit-Aussey Bas des Duresses Sur les Vriss
Les Famines La Julbigne Pierre Percée Les Peutes Vignes Vigne Blanche Les Grandès Vignes La Grande Corvée de Bully Les Saussille
Les Petits Gamets Les Gamets Fontaine Sot Le Village Haut La Rue aux Vaches La Vigne au Saint Vignes Belles Clos de la Commaraine Le Bas d
Les Jeunes Rois En Vaut Rue Rousseau La Grande Rue Les Petits Vercots Les Premières Les Crays Les Tillet
La Prétière Les Varennes Les Jouènes Rue de Vergy Faubourg de Saint-Martin Les Fiètres Les Barbières En Gats
Pré Madame En Praron Les Prarons Dessous Les Jouères Les Avaux Faubourg de Bouze Les Toisnières Les Treux A l'Écu Au M
Sur Pignot Les Prarons Dessous Au Village En Chaumetin Les Quartiers Village Les Trézin Les Treuilles Les Lambots Derrière chez Ec
Les Gêmeaux Les Quartiers de Nuits Sur la Rue des Pierres Le Trézin Les Treuilles Les Lambots Derrière chez Ec
Monthélie Les Fousottes Aux Quartiers Les Chambres La Place Champs-Chenys Sur le Val du Petit-Auxey Les S
Derrière les Gamay Gamay Le Bas de Gamay à l'est Le Plain Le Bas des Loyères Les Loyères Hôpital de Meursault Les Seur
La Mignotte Les Saunières Les Bouchots La Maladérotte Les Sordes Les Chenevottes Les Jarolière
Hautes Mourottes Les Hervelets Hameau de Blagny Les Tremblots La Tête de Fer Les Levrons Les Baudines Les Hepture
Aux Cloux Virey Les Cortons Les Babillères La Nourouy Francement Tête du Clos La Têtère Les Levrons La Vionne Les Per
Sur le Sentier du Clou Les Gravières Les Madonnes Les Macherelles Les Bourgeots Les Terres Blanches Bois de Bise Les Bonnes Mares Les Pert
Les Vaux-Dessus Sur Matronge Les Grands Terreaux Les Pierres Blanches Les Santenots Blancs Aux Fournaux Les Ruchot
Trois Follots Les Vaucrains Les Genevrières-Dessus Les Rouges du Dessus Les Rougeots Les Fourneaux Les Fourneaux
Les Marchais Les Mazis-Hauts Les Vaucrains Les Genevrières-Dessous Les Rouges du Bas Les Fourneaux Les Fourneaux
Mazoyères La Toppe au Vert Sur Frétille Les Bons Ores Clos des Perrières Aux Fournereaux Le Fourneau Marinot
La Toppe Marteneau Les Toppes Coiffées Derrière Frétille Sous Frétille Aux Guilandenes Les Clous-Dessus Monts Luisants Les Marnée
Les Topes Bizot En Naget Es Larret et Vignes Blanches En l'Orme En l'Olivier La Refène En Tabellion La Cocarde Les Cogné
Le Parterre Billard Aux Petits Liards Bas de Naget En Remilly En Vosne Aux Ormes En l'Ormeau Morgeot Les Beaumo
Les bas Liards La Tâche Les Rôles Au Vellé Sur la Velle Les Nosroyes Les Nosroyes Montée Rouge Aux Mont
Derrière la Velle Sous la Velle Les Petites Nosroyes Aux Boussetots Bois de Naget La
Sur Melin Melin Les Millerands Les Saucours Les Pucelles Vide Bourse Les Meix Gagnes Les Per
Les Véroilles Bousse d'Or En Verdun Les Baudes Les Plantes du Bois La Rousselle Les Mariages Les Meix Gagnes Les Per
Sur la Verpillère Les Vellerottes Les Baudes Les Plantes du Bois Taille Pieds Plante du Gaie Le Meix Garnier Les Perrières-Dessous Au
Les Véroilles Les Véroilles Le Marsain Roncevie Le Roncerat Plantes des Plantes Les Plantes de Marange Au
Les Véroilles Les Véroilles Le Rozier Roncière Les Plantes des Plantes Les Plantes de Marange Au
Les Pointes de Tuvilains Les Masures Les Roseaux La Plante aux Chèvres Les Plantes des Champs et Combottes Le Meix de Ressie Le M
Aux Pointes Les Pointes de Tuvilains Les Pointes de Tuvilains Les Plantes Momières Le Meix au Maire Le M
Pointes d'Angles Les Santenots-Dessous Les Plantes Les Plantes au Baron Reugne Meix Tro

les climats

du VIGNOBLE de BOURGOGNE

candidats !

au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO



Contact

Association pour l'inscription des climats
du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial
12, boulevard Bretonnière - 21200 BEAUNE
Tél : 03 80 20 10 40 - Fax : 03 80 25 04 90
contact@climats-bourgogne.com



Conception, mise en page : agence les Pistolerers
Crédits photo :
Armelle Drouin, Jean-Louis Bernuy, Michel Joly, BIVB/NSA Bastille,
Aurélien Ibanez - Bourgogne Live, Coll. Bibliothèque municipale de Ville de Dijon,
Archives municipales de la Ville de Dijon, Les climats du vignoble de Bourgogne,
Maison Joseph Drouhin, Musée du Vin/Ville de Beaune, GULS productions
Jonas Jacquelin, Ville de Dijon, Nana Ding, Pinguoin, CorinneDubreuil.com





SOMMAIRE

Préserver
3 L'Unesco et le Patrimoine mondial

Révéler
4 Éditorial :
nos climats, trésors de l'humanité

S'engager
6 Une Association pour porter cet ambitieux projet

Expliquer
8-15 Pourquoi les climats du vignoble de Bourgogne sont-ils uniques ?

- une Valeur Universelle Exceptionnelle, un patrimoine commun en héritage
- un site culturel unique, façonné par l'homme durant 20 siècles
- un modèle de viticulture de terroir qui rayonne dans le monde entier
- un patrimoine bâti exceptionnel lié à la culture de la vigne

Mobiliser
16 La Marche des climats : une ambition citoyenne

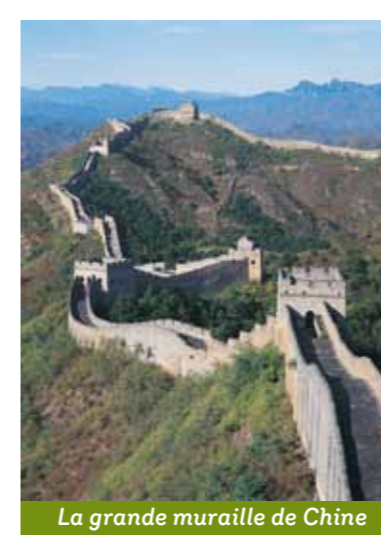
Pérenniser
17 Une Charte pour contribuer au développement durable du territoire

Sensibiliser
18 L'Exposition-photo : donner à voir la richesse de ce qui est sous nos yeux
19 Dévoiler au grand public toutes les facettes des climats

Transmettre
20 Les enfants sont déjà les ambassadeurs des climats

Partager
21 Échanges, dialogues, coopérations avec le monde entier

Soutenir
22 Des parrains prestigieux sont à nos côtés
23 Vous aussi, soutenez la candidature !



La grande muraille de Chine



Le Mont-Saint-Michel



La cité d'Angkor

Les guerres
prenant
naissance
dans l'esprit
des hommes,
c'est dans l'esprit
des hommes
que doivent être
élevées
les défenses
de la paix

PRÉAMBULE DE L'ACTE
CONSTITUTIF DE L'UNESCO

Préserver

L'UNESCO ET LE PATRIMOINE MONDIAL

L'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) est une agence spécialisée des Nations Unies qui s'est fixée un objectif vaste et ambitieux : construire la paix dans l'esprit des hommes à travers l'éducation, la science, la culture et la communication. Ainsi, elle encourage la protection et la préservation du patrimoine culturel naturel.

Le Patrimoine mondial est l'appellation attribuée par l'Unesco à des lieux ou des monuments ayant une Valeur Universelle Exceptionnelle. La reconnaissance de cette valeur fait l'objet d'un traité international intitulé « Convention concernant la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel » adopté par l'Unesco en 1972.

Des lieux aussi divers que les pyramides d'Égypte, le Mont Saint-Michel, la Basilique et la colline de Vézelay et l'Abbaye de Fontenay... constituent le patrimoine de l'humanité. Depuis 1978, 936 sites ont été inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial, dont 36 en France.

- L'Unesco distingue trois grandes catégories de biens définies par la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972) :
- LE PATRIMOINE CULTUREL : les monuments, les ensembles, les sites, les paysages
 - LE PATRIMOINE NATUREL : les monuments naturels, les formations géologiques et physiographiques
 - LE PATRIMOINE MIXTE (naturel et culturel).

Retrouvez la Liste
du Patrimoine mondial :
<http://whc.unesco.org/fr/list>



Révéler

La butte de Corton vue du ciel

1247 climats,
2000 ans d'histoire :
vers une reconnaissance
universelle

Détail de la tapisserie « Le Vigneron » de Michel Tourrière, Dépôt de la Direction générale des Arts et Lettres, Musée du Vin, Beaune



Du ciel de Vougeot, toits du Château du Clos de Vougeot, vue sur les Echezeaux, la Combe d'Orveau, les Musigny



cabote dans le vignoble, Beaune

Nos climats, trésors de l'humanité

Il y a des sites et des monuments que la communauté des nations regarde comme les éléments les plus précieux de son patrimoine, si précieux que leur disparition ou leur simple altération représenteraient une perte pour l'humanité. Sur cette liste dite du Patrimoine mondial, tout le monde connaît les pyramides d'Égypte, le Mont-Saint-Michel, le Taj Mahal... ou en Bourgogne, l'Abbaye de Fontenay et la colline de Vézelay. Tous ces sites possèdent une « Valeur Universelle Exceptionnelle » (VUE). Il nous a paru évident que le territoire, que forment les **Côte de Beaune et Côte de Nuits, les villes de Beaune et de Dijon, faisait naturellement partie de cette liste prestigieuse puisqu'il possède et même incarne, lui aussi une Valeur Universelle Exceptionnelle.**

Cette valeur, c'est l'idée de terroir dans son expression bourguignonne, le climat. Un climat c'est une parcelle de vignes connue souvent sous le même nom depuis des siècles et qui possède une identité propre, autant culturelle, à travers son histoire qui s'étend sur 2000 ans, que naturelle par ses sol, sous-sol, exposition et micro-climat.

Dans le climat, **œuvre conjuguée de l'homme et de la nature** portée à son plus haut niveau d'excellence, génie du lieu et génie humain s'accomplissent dans le cadre d'une très longue durée historique. Avec un succès tel que la Côte viticole est regardée dans le **monde entier comme le modèle de la viticulture de terroir, son berceau et son archétype.**

Cette viticulture Bourguignonne des climats a donné naissance à une **culture** et à une **économie**. Elles constituent notre environnement et sont aujourd'hui plus vivantes que jamais. Elles ont produit et continuent de produire non seulement des vins salués partout dans le monde, mais aussi des paysages remarquables : c'est la **mosaïque des climats**, et tout un patrimoine bâti, celui du vignoble et des villages, celui des villes de Beaune et de Dijon, avec un lien fort qui relie cet ensemble, la pierre calcaire. Pierre qui est le fondement des climats, mais aussi pierre qu'on extrait pour construire murets et cabotes, églises et monuments, caves et cuveries... Pour bâtir les villes aussi, éléments essentiels de la construction des climats où s'est développé le commerce et où siège l'exercice des pouvoirs économique, politique et culturel, contribuant ainsi à protéger et à pérenniser cette idée de climat dans sa vocation d'excellence.

Il nous semble capital d'affirmer, aujourd'hui, la place unique de notre territoire dans le Patrimoine mondial : d'abord pour démontrer au monde extérieur la vocation exceptionnelle de la Bourgogne ; mais aussi pour faire prendre conscience, à l'intérieur même du territoire, du caractère précieux et unique de ce patrimoine, et du fait qu'il est absolument essentiel d'en être les gardiens si l'on veut qu'il perdure.

Nous avons la chance de pouvoir affirmer que ce que nous élaborons ici, c'est beaucoup plus que du vin ; que ce que nous exposons, c'est beaucoup plus que des paysages : **c'est une construction culturelle à la très longue et riche histoire qui se distingue parce qu'elle est unique et exceptionnelle.**

C'est ce modèle, ce **site culturel**, qui est candidat à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

François Sauvadet
Ministre de la Fonction Publique
Président du Conseil Général de Côte-d'Or
Député de Côte-d'Or

Alain Suguenot
Maire de Beaune
Député de Côte-d'Or
Président de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud

Aubert de Villaine
Président de l'association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco

François Patriat
Président du Conseil Régional de Bourgogne
Sénateur de Côte-d'Or

François Rebsamen
Maire de Dijon
Sénateur de Côte-d'Or
Président du Grand Dijon

Michel Baldassini
Président du Bureau interprofessionnel des Vins de Bourgogne



S'engager

UNE ASSOCIATION POUR PORTER CET AMBITIEUX PROJET

L'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco, créée à l'initiative de la grande famille viticole et des maires de Dijon et de Beaune, rassemble des acteurs de premier plan : décideurs politiques, économiques, professionnels et institutionnels, qui apportent leur soutien et leur engagement en faveur de ce vaste projet.

Elle a pour mission de **constituer le dossier de candidature et d'animer la démarche d'inscription au Patrimoine mondial des Côtes de Beaune et de Nuits, des Villes de Dijon et Beaune.**

Les membres du conseil d'administration de l'Association :

- Villes de Dijon et de Beaune
- Conseil Général de Côte-d'Or
- Conseil Régional de Bourgogne
- Communauté de Communes de Gevrey Chambertin
- Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges
- Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud
- Communauté d'Agglomération du Grand Dijon
- Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB)
- Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne (CAVB)
- Fédération des Négociants Eleveurs de Grands Bourgogne (FNEB)
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or (CCI)

Inscription du site : les étapes de la reconnaissance

avril 2007

- Création de l'Association et concrétisation des partenariats

2008-2010

- Réunion plénière du comité scientifique
- Constitution des commissions techniques de gestion
- Sessions des ateliers scientifiques par thématiques
- La France a appuyé le projet, en avril 2009, en le confirmant sur la liste indicative des biens qu'elle entend présenter à terme à l'Unesco.
- L'Association doit démontrer la Valeur Universelle Exceptionnelle du site à travers les critères fixés par l'Unesco et proposer des outils de gestion permettant de les protéger.



mai 2010

- Lancement de l'Expo-photo "Regards partagés", campagne de soutien à la candidature

janvier 2011

- Audition devant le Comité national des Biens français du Patrimoine mondial
- Le dossier de candidature final constitué avec le concours des acteurs locaux est remis à l'État français (Ministère de la Culture et Ministère de l'Écologie).

Les critères de la candidature

Les climats du vignoble de Bourgogne sont proposés à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial **au titre des sites** entendus comme « **œuvres conjuguées de l'homme et de la nature**, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une Valeur Universelle Exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique. »

ARTICLE 1, PARAGRAPHE 3 DE LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

CRITÈRE III

Un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle vivante

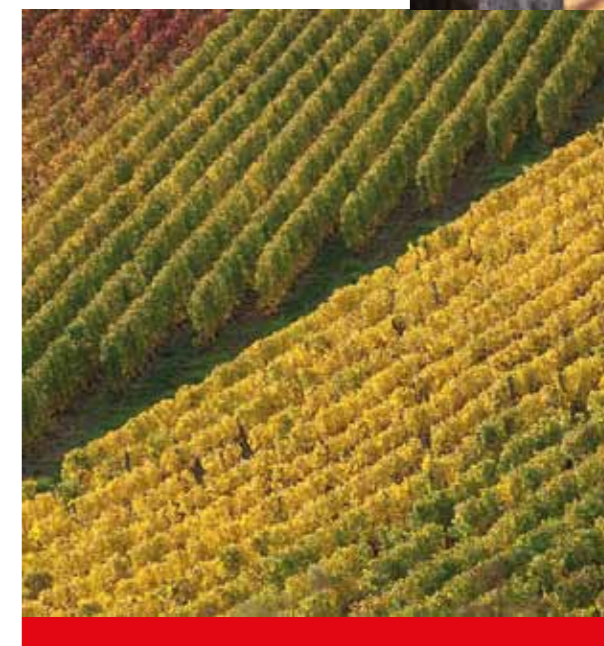
Le géo-système parcellaire constitué par les « climats » du vignoble de Bourgogne auxquels sont associés les villages de la Côte et les villes de Dijon et de Beaune, est un exemple remarquable d'un site viticole historique transmis intact au fil des siècles et dont l'activité reste aujourd'hui plus vivante que jamais. La vitalité de cette activité repose encore actuellement sur la transmission par les générations successives de pratiques expérimentées et l'accumulation depuis au moins deux siècles de référentiels scientifiques et techniques sur les savoir-faire vitivinicoles.

La hiérarchisation des lieux et des vins s'est de plus accompagnée de la mise en place progressive d'un corpus réglementaire dont l'aboutissement correspond à la création en France, dans la première moitié du XX^e siècle, des appellations d'origine contrôlée.

CRITÈRE V

Un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire qui soit représentatif d'une culture ou de l'interaction humaine avec l'environnement.

Les « climats » du vignoble de Bourgogne correspondent à une construction historique d'un parcellaire viticole précisément délimité qui exprime parfaitement le fait culturel unique par lequel une communauté humaine a choisi la référence au lieu et au temps comme marqueurs de la qualité et de la diversité d'un produit hautement reconnu issu de l'œuvre conjuguée du potentiel naturel et du travail des hommes. Ils sont en cela particulièrement représentatifs, non seulement d'une culture multiséculaire, mais aussi de l'interaction humaine avec son environnement.



Bénévoles, Marche des climats



8 avril 2011

- Marche des climats entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot : 3000 participants
- Signature de la Charte Territoriale par 53 décideurs

été 2011

- Juin : journée d'études scientifiques à Dijon
- Septembre : Comité stratégique et politique de l'Association

novembre 2011

- Audition devant le Comité national des Biens français au Patrimoine mondial

si la France retient le dossier

- (pas plus de deux dossiers par an : un site culturel et un site naturel)
- Des experts internationaux visiteront alors le site pour en évaluer la pertinence au regard des critères de l'Unesco, l'état de conservation et la gestion.
 - La décision finale d'inscription sera prise par les 21 membres du Comité international du Patrimoine mondial qui se réunit une fois par an.



Village de Morey-Saint-Denis



« Travaux dans les vignes » extrait du livre de Gaston Roupnel, Nono, bois d'André Deslignères, éd. Mornay, 1928

Dans un climat, il y a...

de la géographie, de l'Histoire de France, de l'archéologie, du raisin, des traditions, de la géologie, des savoir-faire, des paysages, des villes, une généalogie, de la raison, de la passion, des gestes ancestraux, des cépages, des usages, de la météorologie, de l'œnologie, de la culture, de la viticulture, de la toponymie, de la biodiversité...

Expliquer

POURQUOI LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE SONT-ILS UNIQUES ?

En Bourgogne, quand on parle d'un climat, « on ne lève pas les yeux au ciel, on les baisse sur la terre » comme le dit joliment Bernard Pivot, Président de notre comité de soutien. On regarde en arrière, loin dans les siècles passés, tant est ancienne la tradition qui fait, et c'est singulier ici, que les climats se conjuguent au pluriel : il y en a plus de 1000 !

La communauté scientifique mobilisée

Les climats ne se réduisent pas à des parcelles, si prestigieuses soient-elles. Les climats sont une harmonie délicate, une alchimie entre un lieu, une nature, les hommes et les siècles.

C'est pourquoi pendant 4 ans, 36 scientifiques, géologues, historiens, géographes, climatologues, linguistes, sociologues, biologistes ou ingénieurs agronomes ont travaillé à démontrer et approfondir la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) des climats du vignoble de Bourgogne.

Des découvertes majeures pour connaître et comprendre l'histoire des climats ont été faites, comme la mention écrite du terme de « climat » la plus ancienne avérée à ce jour : 1584 !

Les pages suivantes vous dévoilent toutes les facettes (historiques, culturelles, naturelles...) de ce patrimoine universel.



L'ensemble des contributions scientifiques, rassemblées dans le cadre des recherches pour le dossier de candidature, ont donné lieu à la publication d'un ouvrage Les climats du vignoble de Bourgogne comme patrimoine mondial de l'humanité, paru aux Éditions Universitaires Dijonnaises (EUD) et à l'organisation d'une conférence de restitution, à Dijon, en juin 2011.

Génie du lieu, génie des hommes

Associés aux villes de Dijon et Beaune, sièges historiques du pouvoir politique, économique et culturel, les climats du vignoble de Bourgogne constituent un site d'une Valeur Universelle Exceptionnelle.

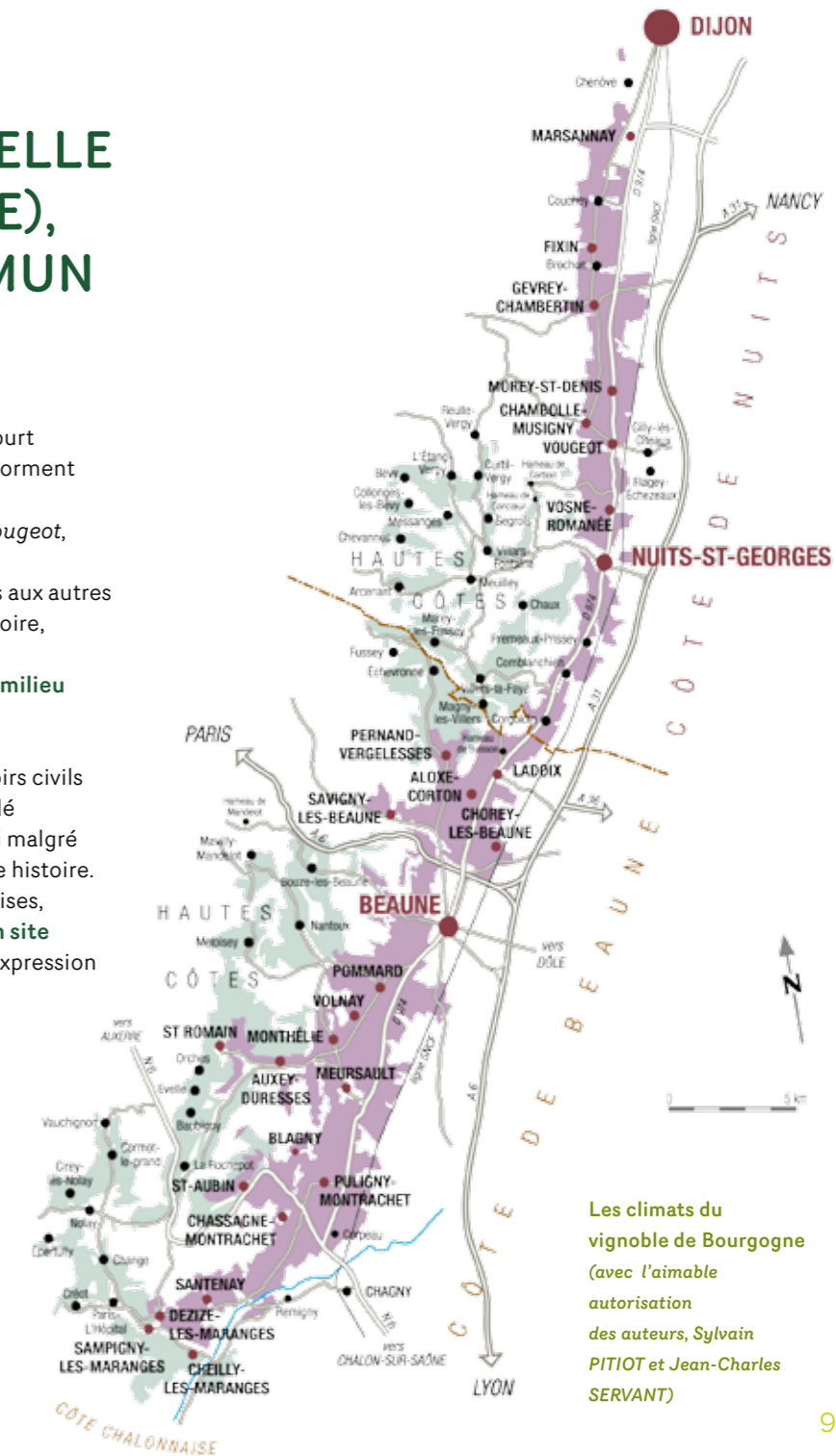
les climats : UNE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE), UN PATRIMOINE COMMUN EN HÉRITAGE

Sur les 60 kilomètres du mince ruban de collines qui court de Dijon à Santenay, au sud de Beaune, les « climats » forment une mosaïque de crus uniques ou défilent les noms les plus illustres : Chambertin, Romanée-Conti, Clos de Vougeot, Montrachet, Corton, Musigny...

Chaque climat, il y en a plus d'un millier accolés les uns aux autres comme les pièces d'un grand puzzle, possède son histoire, son goût, sa place dans la hiérarchie des crus, tels que les a lentement construits le génie vigneron allié à un milieu physique exceptionnel.

Cet entêtement des hommes, encouragé par les pouvoirs civils et religieux, et toujours tourné vers l'excellence, a fondé une économie dont le succès ne s'est jamais démenti malgré toutes les difficultés rencontrées au cours de sa longue histoire. Celle-ci a modelé les paysages, bâti cabotes, caves, églises, villages, villes et monuments, faisant de ce territoire un site culturel unique où la viticulture de terroir trouve son expression la plus accomplie au monde.

Les climats du vignoble de Bourgogne constituent un conservatoire unique et vivant de savoir-faire et de traditions, que l'uniformisation actuelle des pratiques et du goût pourrait rendre vulnérable. Exceptionnels, uniques, les climats nécessitent une attention permanente. Une inscription au Patrimoine mondial représenterait une reconnaissance du caractère unique des climats du vignoble de Bourgogne et leur permettrait de poursuivre ainsi leur trajectoire historique.



Les climats du vignoble de Bourgogne (avec l'aimable autorisation des auteurs, Sylvain PITIOT et Jean-Charles SERVANT)



La petite Tibériade de Dijon de 1550 (AMD K6 510) avec déchiffrement des lieux mentionnés (avec l'aimable autorisation des Archives Municipales de Dijon).

les climats : UN SITE CULTUREL UNIQUE FAÇONNÉ PAR L'HOMME DURANT 20 SIÈCLES

Les climats ? Des parcelles de vignes précisément délimitées, hiérarchisées et nommées généralement depuis le Moyen-Âge

À l'origine de cette aventure, des vins de renommée mondiale, un patrimoine et un savoir-faire d'exception, une continuité de culture unique et reconnue depuis deux millénaires.

La vigne a bien deux mille ans d'histoire en Bourgogne, comme en atteste la découverte récente des traces d'une vigne gallo-romaine datant du 1^{er} siècle à Gevrey-Chambertin. Mais la construction historique de ce **parcellaire unique** reste intimement liée au rayonnement européen des **Abbayes bourguignonnes de Cluny** (fondée en 910) et **de Cîteaux** (fondée en 1098). À leur suite, les puissants **ducs Valois de Bourgogne**, établis à Dijon et dont la domination s'étendait jusqu'au Pays-Bas, offrirent au vignoble un rayonnement économique et culturel dans une grande partie de l'Europe. Protégée et promue au cours des siècles, l'identité des climats et de leurs crus, ont ensuite été gravées dans le marbre des **Appellations d'Origines Contrôlées (AOC) en 1936**.

Musée du vin de Beaune



Enluminure, manuscrit de l'abbaye de Cîteaux, bibliothèque municipale de Dijon



Un des quatre pressoirs des moines de Cîteaux dans l'ancienne cuverie du Château du Clos de Vougeot

L'histoire et le travail de l'homme sont inscrits dans le paysage de la mosaïque des climats.





Vignoble Willamette Valley-Oregon-Pinot Noir



Musigny, climat de renom accompagné de l'étiquette correspondante à ce grand cru. Domaine Joseph Drouhin

les climats : UN MODÈLE DE VITICULTURE DE TERROIR QUI RAYONNE DANS LE MONDE ENTIER

La Côte Bourguignonne est le seul vignoble au monde à avoir constamment, durant deux mille ans, privilégié l'identité de ses climats. **Il n'y a pas de climats ailleurs qu'en Bourgogne !**

Nulle part ailleurs la volonté de relier le vin au lieu qui l'a produit, de l'identifier par son origine, n'a été poussée aussi loin qu'en Bourgogne.

En effet, chacun de ces climats possède **son histoire, son goût, sa place dans la hiérarchie des crus**, tels que les a lentement construits le génie humain allié à un milieu physique exceptionnel.

C'est cette notion qui explique aujourd'hui qu'à quelques mètres, la même appellation ne produise pas le même vin. Protégée au cours de l'histoire, l'identité des climats et des crus qui leurs sont associés, ont été gravées dans le marbre des AOC en 1936.

C'est pour cette raison que **les climats représentent une exception dans l'ensemble des vignobles du monde** et constituent le modèle de la viticulture de terroir.



Vignoble de Nouvelle-Zélande



Les vignobles de Cinque Terre (Italie) inscrits au Patrimoine mondial pour leur paysage exceptionnel

La VUE (Valeur Universelle Exceptionnelle) des autres vignobles inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial est principalement centrée sur le caractère spectaculaire de leurs paysages. Pour les climats, il ne s'agit pas seulement d'inscrire des paysages pour leur beauté exceptionnelle mais de faire reconnaître un **conservatoire de crus très hiérarchisés, comportant un haut degré de perfection et de réputation qui mérite d'être pérennisé dans cette exigence de qualité.**

"Afin de définir l'identité de la viticulture de Central Otago, et l'inscrire dans sa longévité, il a fallu, et cela restera essentiel, continuer à s'inspirer du modèle de viticulture de terroir de la Bourgogne et de ses climats."

Nick Mills, président de Central Otago winegrowers association (inc.)



Dijon : statue du Bareuzai



Muret



Beaune : Le toit de l'Hôtel-Dieu



Le château du Clos de Vougeot



Un pleurant du tombeau de Philippe le Hardi



Cabote, Meursault, les Grands Charrons
Sous les étoiles, exactement

les climats : UN PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL LIÉ À LA CULTURE DE LA VIGNE

Si le vignoble est le pilier de la candidature, le patrimoine bâti, dans les vignes, les villages et les cités en est l'arc-boutant. Les murets délimitant les climats sont l'assature, qui caractérise et valorise le paysage des climats du vignoble de Bourgogne, et soulignent le relief du coteau. Dans cette culture engendrée par les climats, la pierre calcaire de Bourgogne est partout en filigrane. C'est elle qui a construit les murets, les cabotes, les clos, les maisons vigneronnes, les caves, les églises... Elle est aussi le socle des climats, car cette même pierre a servi à édifier les villes et leurs monuments comme les Hospices de Beaune ou le Palais des États et des Ducs de Bourgogne de Dijon. Sièges du pouvoir économique, politique et culturel, les villes ont ainsi contribué à protéger et à pérenniser l'idée de climat.

La pierre calcaire est le trait d'union entre le patrimoine architectural et les climats.



Le village de Chambolle-Musigny



Mobiliser

Le parcellaire unique, délimité et illuminé, des climats du vignoble de Bourgogne, le 8 avril 2011



Pérenniser

La cérémonie officielle de la signature de la Charte territoriale rassemblait 53 élus.



La Marche des climats, lampions



La Charte territoriale des climats du vignoble de Bourgogne

À la tombée de la nuit, la Marche des climats progresse au milieu des vignes de légende, sur le chemin qui mène au château du Clos de Vougeot.



3000 personnes, toutes générations confondues : une adhésion populaire à la candidature

UNE AMBITION CITOYENNE À PARTAGER AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE

La marche des climats, 8 avril 2011

Le vendredi 8 avril 2011, 3000 personnes se sont joint à la Marche des Climats, spectacle son et lumière au milieu des vignes, entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot. Ce grand rendez-vous était proposé à l'occasion de la signature de la Charte territoriale, étape décisive dans la candidature qui **engage officiellement toute la région dans une dynamique d'avenir**. Ce fut une mobilisation sans précédent, toutes les générations étaient réunies avec comme seul but commun : marcher ensemble pour soutenir la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco et manifester leur attachement à ce territoire emblématique.

UNE CHARTE POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

53 élus, représentant à la fois les collectivités territoriales, l'État et les fédérations professionnelles, ont signé solennellement, le 8 avril 2011, la **Charte territoriale des climats du vignoble de Bourgogne**, au Château du Clos de Vougeot.

Élaborée au terme de trois années de coopération au sein de commissions de gestion techniques dans le cadre de la candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco, la Charte représente l'**engagement collectif** d'un territoire, à **préserver et à valoriser ce site** d'une Valeur Universelle Exceptionnelle.

Des engagements forts pour :

- un recensement du patrimoine architectural, urbain et paysager ;
- une réflexion commune inter SCOT ;
- une étude sur les protections à mettre en place sur le territoire ;
- une étude sur les flux touristiques de la Côte viticole de Côte-d'Or ;
- la création d'un réseau « greeters » des climats du vignoble de Bourgogne ;
- la mobilisation et la sensibilisation des réseaux d'acteurs économiques.

Une gouvernance territoriale coordonnée

La conférence territoriale assurera la gestion du site après son inscription et permettra ainsi de répondre à des problématiques spécifiques liées à la pérennisation du site. Il s'agit d'un organe décisionnaire de pilotage.



"Regards partagés"
Château du Clos
de Vougeot



Dijon, Palais des Ducs de Bourgogne, de fin mai à fin août 2011



Inauguration
de l'exposition
photographique
"Regards partagés"
le 3 septembre 2010
à Beaune



"Regards partagés"
Nuits-Saint-Georges

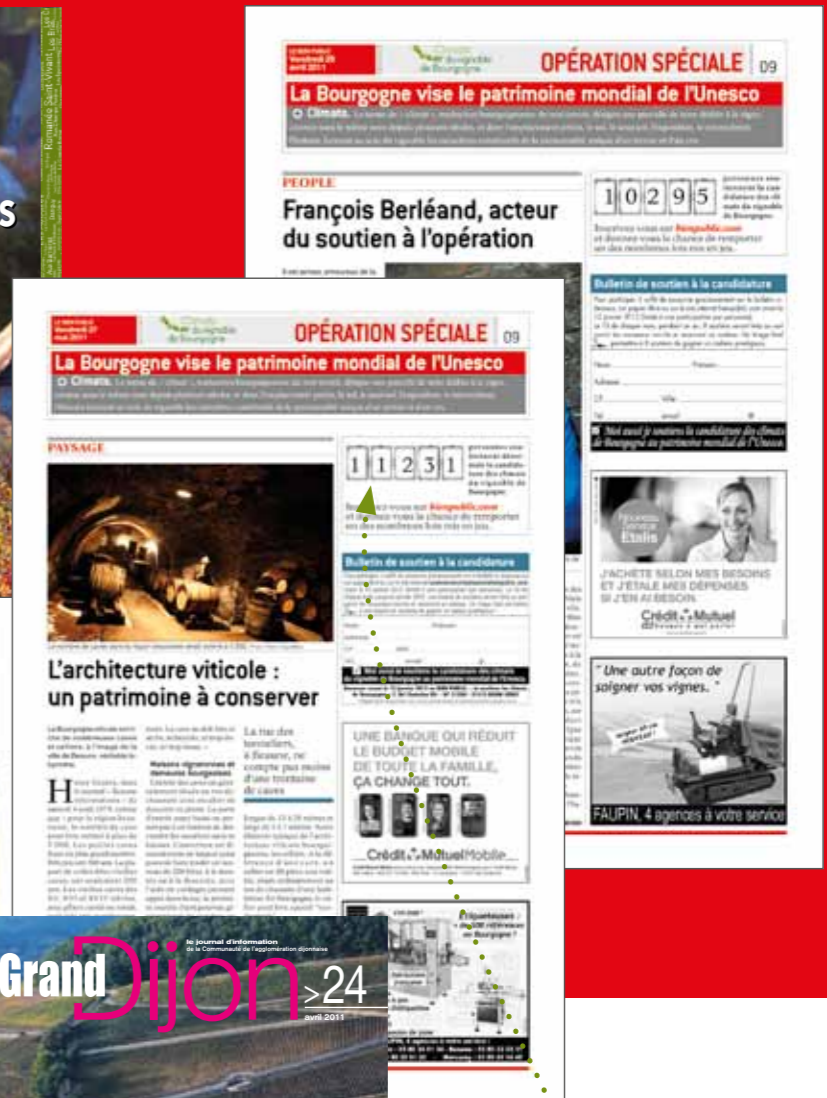
Sensibiliser

DONNER À VOIR LA RICHESSE DE CE QUI EST SOUS NOS YEUX

Regards partagés...

Les climats vus par 3 photographes bourguignons : Jean-Louis Bernuy, Armelle, Michel Joly

Les 1247 climats de Côtes de Beaune et de Nuits sont comme une bibliothèque à ciel ouvert dont nous héritons et qu'il nous appartient de transmettre aux générations futures. Une exposition de 120 photographies d'artistes permet de faire prendre conscience à tous ceux qui habitent ce site et en vivent qu'ils ont la responsabilité de transmettre ce patrimoine issu à la fois de la nature et du génie créateur humain. L'exposition voyage depuis mai 2010 dans les lieux emblématiques de Dijon, Beaune, Nuits-Saint-Georges, le Château du Clos de Vougeot ...



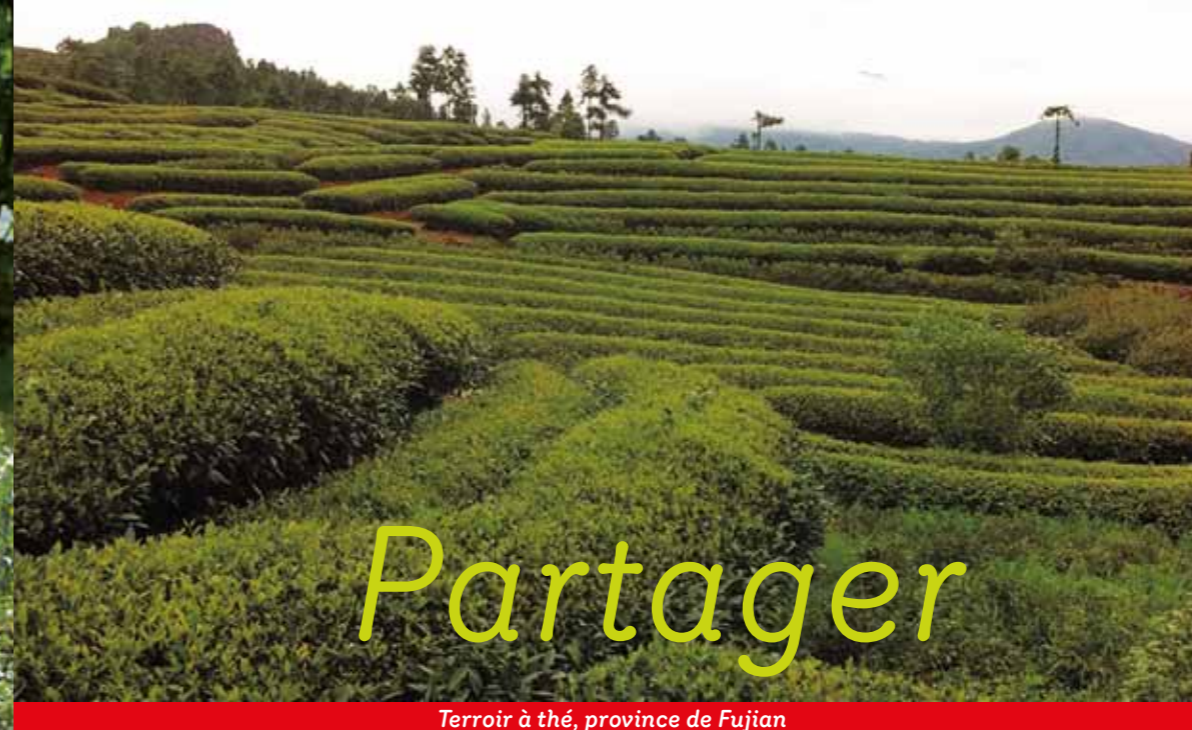
Le journal totalise
chaque jour le nombre
de soutiens reçus.
En novembre 2011,
plus de 25 000
soutiens plébiscitaient
les climats.

DÉVOILER TOUTES LES FACETTES DES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE

De nombreux médias ont consacré des articles et des numéros spéciaux à la candidature. Chaque semaine, du lundi au vendredi, **le Bien Public** (quotidien régional) consacre par exemple une page à la notion de climat. Elle permet d'aborder la candidature sous différents aspects : historique, géologique, économique, environnemental, etc. Des témoignages de scientifiques, de vignerons, d'acteurs du monde économique et de personnes qui soutiennent ou sont impliquées dans la candidature permettent de comprendre la combinaison subtile de l'ensemble des éléments qui constituent la notion de climat.



Transmettre



Partager

Terroir à thé, province de Fujian

LES ENFANTS SONT DÉJÀ LES AMBASSADEURS DES CLIMATS

Les enfants représentent la Bourgogne de demain. Ils seront amenés à gérer et protéger le site des « climats » du vignoble de Bourgogne dans les années à venir. L'Association travaille avec les acteurs du territoire dans la mise en place d'actions de médiations auprès de ce jeune public. Voici les principaux projets en cours :

- **Après l'école et pendant les vacances scolaires**
Pour les enfants de 6 à 11 ans, autour de trois groupes de travail : le jardin et la « parcellisation » des fruits et légumes, la notion de gastronomie et de terroir et la découverte des métiers autour des climats. Les modules seront intégrés dès la rentrée 2012 dans les activités proposées par les quatre intercommunalités.
- **Auprès des animateurs**
Formations aux lectures de paysage et à une meilleure connaissance des sites historiques et patrimoniaux emblématiques des climats du vignoble de Bourgogne.
- **Dans les écoles primaires en Bourgogne**
L'interprofession viticole a créé, dès 2010, un outil de médiation : « Découvre ta Bourgogne ». Les enfants deviennent de vrais ambassadeurs des climats en envoyant une carte postale à leurs parents, expliquant la candidature ! (www.decouvretabourgogne.fr)
- **Au Jardin des Sciences de Dijon**
Des ateliers pédagogiques « La vigne dans la culture Bourguignonne : la notion de climats » sont ouverts aux CM et aux 5^e de l'Académie de Dijon. Objectif : comprendre l'évolution d'un environnement, celui de la Côte viticole, géré par l'homme et expliciter la notion de « climat ». (www.dijon.fr/les-musees!0-35/le-jardin-des-sciences-museum-planetarium-jardin-botanique!1-33)
- **Dans les collèges de Côte-d'Or**
Le Conseil Général de Côte-d'Or a lancé un appel à projets pour la création de projets pluridisciplinaires autour des « climats » début 2012. Dans l'attente des résultats, trois collèges-pilotes ont mis en place quelques-uns de ces projets pluridisciplinaires, (arts plastiques, anglais, sciences naturelles...).

ÉCHANGES, DIALOGUES, COOPÉRATIONS AVEC LE MONDE ENTIER

Afrique du Sud : partage d'expérience Lycée de la viticulture de Beaune

Un programme de réciprocité et de partage d'expériences a vu le jour en 2010, entre le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Beaune (France) et la province du Cap Occidental (Afrique de Sud). De nombreux échanges sont organisés de la même manière avec la Nouvelle-Zélande. Ces échanges se font avec les stagiaires et les représentants des domaines viticoles et s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue interculturel où les savoir-faire sont partagés.

Chine – rencontre autour d'un modèle de production et de culture commun : le terroir

Une coopération étroite avec la Province de Fujian et la Bourgogne a permis de révéler que le modèle de production de ces deux régions était fondé sur le même concept : le terroir. En Chine, un grand thé naît de l'harmonie des trois pouvoirs que sont le ciel, la terre et l'homme, en d'autres termes d'un terroir. En Bourgogne, un grand vin ne peut provenir que d'un grand terroir, c'est-à-dire d'un climat. Symboles des civilisations orientales et occidentales, **thé et vin reflètent la spiritualité de leurs peuples**. C'est pourquoi, l'Association, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) et la Région Bourgogne ont souhaité entamer une coopération étroite entre ces deux régions qui s'inspirent du même modèle culturel visant à identifier un produit au lieu dont il est issu.



Première rencontre internationale entre producteurs de thé de la Province de Fujian en Chine et producteurs de vins de Bourgogne, le 5 novembre 2011.



Soutenir

DES PARRAINS PRESTIGIEUX
SONT À NOS CÔTÉS

Amélie MAURESMO
joueuse de tennis,
ex-numéro un mondial



François BERLÉAND
acteur



Bernard PIVOT
écrivain, membre de l'Institut,
président du Comité de soutien
de l'Association pour l'inscription des climats
du vignoble de Bourgogne au Patrimoine
mondial de l'Unesco



Yannick NOAH
joueur de tennis
et chanteur français



Éric ORSENNA
écrivain, conseiller d'état,
académicien français



À l'occasion de la Marche des climats le 8 avril 2011, 250 bénévoles étaient présents



**VOUS AUSSI, MOBILISEZ-VOUS !
SOUTENEZ LA CANDIDATURE !**

Cette reconnaissance ne se fera pas sans la mobilisation et le soutien de tous :
acteurs de terrain, habitants, associations, parrains, entreprises, collectivités territoriales.

Ne vous y trompez pas, ce n'est pas la candidature des seuls vignerons, ni de la seule Côte-d'Or : nous partageons tous (bourguignons, citoyens du monde) cette bande de terre, ces paysages d'exception, ces traditions séculaires, cette culture de la nuance et de la diversité. Et c'est sur toute la région, toute la nation que rejaillira le prestige de cette inscription au Patrimoine mondial !

Contribuez à cette candidature en rejoignant le comité de soutien de l'Association.

Retrouvez leurs témoignages sur :
www.climats-bourgogne.com

Rendez-vous sur
climats-bourgogne.com rubrique
participez